



Par Régine Mahé, présidente



Retraites, protection sociale... Les enjeux de 2024

Le choc des rêves... envolé ! *“Trois petits tours et puis s'en va”*. Le départ inattendu du ministre de l'Éducation nationale, qui avait donné l'impression d'un boost de dynamisme, remet en question les espoirs initiaux et des attentes élevées. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques laissera-t-elle suffisamment de temps à notre nouvelle ministre ? Au final, qui prend en charge l'éducation des jeunes ? Encore et toujours les enseignants qui restent les acteurs clés de l'éducation. *“Show must go on !”*.

Dans le domaine des préoccupations des enseignants du privé sous contrat, c'est un véritable feuilleton ! Le Spelc vous exprime son inquiétude au sujet de nos retraites, après des rencontres intersyndicales décevantes avec le ministère depuis juin. Ce dernier envisage l'augmentation de nos cotisations pour sauver notre régime additionnel. Nos propositions restent lettre morte. Les actuaires confirment pourtant la date d'épuisement des fonds en 2025.

Le Spelc refuse catégoriquement toute mesure visant à diminuer le pouvoir d'achat des enseignants – merci bien ! – par le biais d'une augmentation des cotisations.

Le Spelc exige et revendique un traitement équitable avec nos homologues du réseau public. Il demande une étude sur les pensions de retraite à carrière égale. Avec le PPCR calculant la pension de nos collègues du public sur les 6 derniers mois, on se moque des enseignants du privé avec

leur calcul sur les 25 meilleures années de carrière. Drôle de définition de l'équité...

Quant à notre complémentaire santé et notre prévoyance financée en partie par les établissements, qu'en sera-t-il ? Depuis le 1^{er} janvier 2022, les ministères remboursent 15 € bruts pour la souscription à une complémentaire santé de leurs agents, un forfait maintenu jusqu'à la pleine application de la réforme au plus tard au 1^{er} janvier 2026. La question de notre prévoyance est discrètement glissée sous le tapis...

Des réunions de négociation à ce sujet sont en cours depuis 2022. Le Spelc dénonce l'exclusion initiale des organisations syndicales (OS) du privé dans ces échanges. Finalement, une invitation récente (fin janvier) à la commission paritaire de pilotage et de suivi du régime de protection sociale complémentaire des agents de l'Éducation nationale nous est parvenue. Le comble pour les OS : être observatrices sans droit de parole, avec un bâillon : *“bienvenue dans le débat, mais chut !”*. Le Spelc exige un vrai dialogue social constructif.

Le but sera de parvenir à un accord avec un seul assureur, couplant peut-être complémentaire et prévoyance pour plus de 3 millions d'agents.

Restez branchés et ne manquez pas le prochain épisode de la série “cotisations... retraites et protection sociale” ! Vous serez épaulés, représentés et défendus par le Spelc, autrement, assurément.



Photo de couverture © Adobe Stock

Spelc
au cœur
de l'action

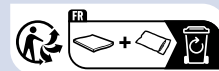
Organe de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique
192 bis, rue de Vaugirard
75 015 Paris
Tél. 01 58 10 13 13

Directrice de la publication :
Régine Mahé
Coordinatrice :
Valérie Doumet

Conception et réalisation :
Bayard Service
23 rue de la Performance
Europarc - BV4
59 650 Villeneuve-d'Ascq
Tél. 03 20 13 36 70
www.bayard-service.com
Numéro de support : 13 000

Secrétaire de rédaction :
Romain Péniisson
Rédactrice graphique :
Nelly Denos

Impression :
Media Graphic (Rennes - 35)



Route : Mailtech (Verson - 14)

Abonnement annuel : 46 euros

CPPAP : 0928 S 06 619
ISSN : 2804-8571

Photos : Spelc, sauf mention contraire



Fédération nationale des SPELC



@FederationSPELC



Fédération nationale des SPELC



spelc.fr

